

CHSCT ministériel : groupe de travail «Agressions» du 14 décembre 2016

Ce groupe de travail était présidé par Anne Perret, présidente du CHSCT-M, et les réflexions ont porté sur le projet de « Guide méthodologique – prévenir les violences au travail », qui est en cours d'élaboration. La CFDT était représentée par Valérie Barachy et Isabelle Murguet.

Le projet de guide s'attache à la prévention des violences en situation de contrôle, d'accueil, mais aussi dans les établissements d'enseignement et au sein des communautés de travail. Il s'articule autour de 4 parties :

1. Les violences : de quoi parle-t-on ?
2. Quelles sont les situations, les facteurs de risque ?
3. Prévenir les violences : les leviers d'actions
4. Le rôle des différents acteurs

Après la mise en place d'outils ([fiche de signalement](#)) et procédures (mise à jour de la [note de service](#) en 2016) permettant le signalement des agressions et des situations de violences subies par les agents, **la CFDT approuve cette démarche** visant à progresser en termes de prévention.

S'agissant du projet de guide, **les voies d'amélioration portées par la CFDT ont essentiellement concerné la reconnaissance du rôle des managers de proximité, et l'ouverture du champ aux violences en situation de travail avec les partenaires institutionnels.**

Nous portons également la mise en place de dispositifs portés par les agents eux-mêmes, et nécessitant des espaces/moments de dialogue et de co-construction adéquats. Cela pourrait permettre aussi de mutualiser des « retours d'expériences », tant positives que négatives. Outre la **mise en valeur de l'exemple**, cela nous semble nécessaire à l'impulsion d'une dynamique pro-active en matière de prévention des violences car **les décrets et bonnes intentions ne suffiront pas à enrayer le problème**, au quotidien.

Pour conclure, Anne Perret a remercié les participants pour cette séance constructive et a précisé les éléments de calendrier :

- le CHSCT-M du **22 mars 2017** abordera le sujet des agressions pour rendre compte des signalements 2016 ;
- le groupe de travail se réunira de nouveau semaine 13 ;
- le guide « prévention » devra être finalisé pour le CHSCT-M de juin 2017.